

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 mars 2013
(convocation du 11 mars 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Mars Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BENOIT Jean-Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick à partir de 12h15
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard
M. FLORIAN Nicolas à M. FAVROUL Jean-Pierre à partir de 12h00
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. GAUTE Jean-Michel à partir de 12h00
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard
M. OLIVIER Michel à M. GUICHARD Max
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 12h45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à partir de 12h15
M. BAUDRY Claude à M. TRIJOLET Thierry à partir de 12h15
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Paul
M. BOUSQUET Ludovic à M. MANGON Jacques à partir de 12h30
Mme BREZILLON Anne à Mme LIRE Marie-Françoise jusqu'à 10h30
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BONNEFOY Christine
Mme CHAVIGNER Michèle à M. DUART Patrick
M. COUTURIER Jean-Louis à M. EGRON Jean-François
M. DAVID Jean-Louis à Mme WALRYCK Anne à partir de 11h45
M. DAVID Yohan à Mme COLLET Brigitte
Mme DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan à partir de 11h50
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
Mme DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques
M. DUCASSOU Dominique à M. DUPRAT Christophe

M. DUPOUY Alain à Mme DESSERTINE Laurence
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard
Mme FOURCADE Paulette à Mme LIMOUZIN Michèle
M. GALAN Jean-Claude à Mme MELLIER Claude
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. SOUBIRAN Claude à partir de 12h00
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10h20
M. HURMIC Pierre à Mme NOEL Marie-Claude
M. JOUBERT Jacques à M. LABARDIN Michel à partir de 12h00
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h15
Mme LAURENT Wanda à M. GELLE Thierry
M. LOTHAIRE Pierre à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOGA Alain à M. ROBERT Fabien
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10h00
M. PEREZ Jean-Michel à M. ROUYEYRE Matthieu
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à partir de 10h40
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUERON Robert à M. QUANCARD Denis
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12h00
M. REIFFERS Josy à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime
Mme TOUTON Elisabeth à M. BRON Jean-Charles

LA SEANCE EST OUVERTE

Aquitaine Chimie Durable - Convention d'affaires R&D Chimie/Matériaux en Aquitaine se déroulant les 27 et 28 Novembre 2013 - Subvention de la Communauté Urbaine - Décisions.

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Aquitaine Chimie Durable, créée en 2010 par l'Union des Industries Chimiques d'Aquitaine, a pour objet de créer une dynamique pour le développement des filières chimie et matériaux, et permettre aux entreprises d'inscrire la chimie durable dans leur processus d'évolution.

Ainsi, prenant en compte les secteurs où la chimie peut avoir un effet levier sur les performances durables des entreprises, l'association développe un effet réseau, auquel s'adosse un observatoire régional. Elle propose également aux entreprises un centre de ressources pour les accompagner vers une compétitivité durable.

Porté par les industriels de la chimie, le programme Aquitaine Chimie durable a ainsi pour ambition de favoriser l'émergence d'une politique industrielle du territoire en renforçant son attractivité et en développant de nouvelles activités. Pouvant s'apparenter à un cluster, ce programme unique en France, part du postulat que la chimie, présente dans tous les secteurs, est un moteur de projet dans de nombreux domaines.

Dans un contexte de structuration et de dynamisation des filières chimie et matériaux, Aquitaine Chimie Durable organise une convention d'affaires R&D Chimie et Matériaux nationale avec un rayonnement européen, qui se déroulera les 27 et 28 novembre 2013 à la Cité Mondiale à Bordeaux.

Il s'agit d'une rencontre entre porteurs de projets, industriels à la recherche de solutions innovantes ou de développement avec des offreurs de compétences, laboratoires publics ou privés, clusters, sociétés d'ingénierie et industriels innovants. La manifestation vise un public de 500 participants (soit 200 porteurs de projets, 100 offreurs de solutions et 200 visiteurs congressistes), et quelque 4 000 rendez-vous d'affaires seront pré-programmés à côté desquels des conférences sur des thématiques sélectionnées et des présentations flash d'offreurs de compétences.

La participation est payante pour les offreurs de compétences. Les visiteurs, principalement des PME en recherche de contacts technologiques pour leurs développements participent gratuitement.

Une synergie pourra être étudiée avec Interfibres, événement bi-annuel porté par Congrès et Expositions de Bordeaux sur la valorisation des bio-ressources à base de fibres végétales grâce à l'organisation d'une conférence.

Aquitaine Chimie Durable a sélectionné Proximum comme organisateur de la manifestation. Il s'agit de l'organisateur d'évènements reconnus comme les Rendez-Vous Carnot (convention d'affaires organisée par le réseau des Instituts Carnot et la Région Rhône-Alpes à Lyon) et Techninnov (convention d'affaires innovation annuelle à Orly).

La convention R&D Chimie/Matériaux en Aquitaine s'inscrit dans le cadre du règlement d'intervention adopté par notre établissement public en Mai 2012, au titre des manifestations qui contribuent au développement de filières structurantes sur le territoire et à la valorisation du tissu industriel.

Elle est également l'occasion de démontrer et renforcer l'attractivité du territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour toute implantation d'entreprise et de renforcer la visibilité de l'Université de Bordeaux et ses acteurs de recherche.

Notre établissement public est sollicité pour apporter un soutien financier de 40 000 €, aux côtés des autres partenaires publics, dans le cadre d'un budget prévisionnel s'élevant à 280 000 € H.T. répartis comme suit :

| CHARGES | MONTANT € H.T. | PRODUITS | MONTANT € H.T. |
|--|-------------------|--|-------------------|
| Prestations de service (<i>marketing, location de salle gestion R.V, communication</i>) | 255 000 | Ressources propres | 140 000 |
| Déplacements, missions | 3 000 | Région Aquitaine | 70 000 |
| Salaires et charges | 22 000 | Communauté Urbaine | 40 000 |
| | | Conseil Général 64 | 15 000 |
| | | Chambre Commerce et Industrie de Bordeaux | 15 000 |
| TOTAL | 280 000 | TOTAL | 280 000 |

En 2011, notre établissement public avait engagé une réflexion sur l'avenir de la filière chimie sur le territoire de l'agglomération à l'issue de laquelle est né le projet "Bordeaux, Pôle de Chimie Durable 2020" déclinant différents axes opérationnels. Un soutien à l'organisation de cette convention d'affaires conforterait à la fois la place de l'agglomération bordelaise en tant qu'acteur de cette filière et permettrait d'impulser une dynamique autour du projet communautaire avec l'appui d' Aquitaine Chimie Durable.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le régime communautaire N° E1/90-NN/120/90 DU 3/07/ 1331 qui permet le soutien public aux actions collectives en faveur des PME,

VU le règlement d'intervention de la Communauté Urbaine de Bordeaux relatif au soutien aux manifestations à caractère économique,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de l'Association Aquitaine Chimie Durable à hauteur de 40 000 € pour l'organisation de la convention d'affaires " R&D Chimie/Matériaux en Aquitaine" qui se déroulera à la Cité Mondiale de Bordeaux les 27 et 28 Novembre 2013 présente un intérêt pour l'agglomération au titre de son soutien à la filière Chimie,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 40 000 € H.T. sur la base d'une assiette subventionnable de 280 000 € H.T., en faveur de l'association Aquitaine Chimie Durable pour l'organisation de la convention d'affaires " R&D Chimie/Matériaux en Aquitaine" qui se déroulera les 27 et 28 novembre 2013 à la Cité Mondiale à Bordeaux.

Article 2 : autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux à signer la convention ci-annexée.

Article 3 : cette dépense s'imputera sur le budget de l'exercice concerné, chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 mars 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
4 AVRIL 2013

PUBLIÉ LE : 4 AVRIL 2013

M. NICOLAS FLORIAN